



Chapitre 13

Le gouvernement au Canada et les différents ordres de gouvernement

Résumé

Il y a plusieurs ordres de gouvernement au Canada :

- le gouvernement fédéral;
- les gouvernements provinciaux et territoriaux;
- les administrations municipales ou locales.

Chaque gouvernement provincial ou territorial est dirigé par une assemblée législative élue, qui est responsable d'adopter les lois de sa province ou de son territoire. L'assemblée législative est formée de députés et de sénateurs.

Les responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux ont été définies en 1867 dans l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*.

Vocabulaire utilisé

administration municipale	assemblée
Chambre des communes	collectivité
démocratie	député
Parlement	règlement
sanctionner	Sénat
sénateur	territorial



2. Information à retenir

- Le Canada est une démocratie et il a un système de gouvernement parlementaire.
- Le Parlement est composé de la reine (le chef d'État), de la Chambre des communes et du Sénat.
- Le gouverneur général représente la reine au Canada.

Élections

- Les élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales se font par scrutin secret. Les règles de fonctionnement varient selon l'ordre de gouvernement.
- Le premier ministre est le chef du parti politique qui a fait élire le plus grand nombre de députés à la Chambre des communes.

Répartition des responsabilités

Ordres de gouvernement	Représentants élus	Quelques responsabilités
Gouvernement fédéral	Députés fédéraux	<ul style="list-style-type: none">• Défense nationale• Politique étrangère• Citoyenneté• Service de police
Gouvernement provincial ou territorial	Membres de l'Assemblée législative ou Membres de l'Assemblée nationale ou Députés provinciaux ou Députés à la Chambre d'assemblée	<ul style="list-style-type: none">• Éducation• Soins de santé• Autoroutes• Service de police
Administration municipale (locale)	Maire et conseillers municipaux	<ul style="list-style-type: none">• Service de police• Service d'incendie• Déneigement• Recyclage

Systeme de gouvernement parlementaire

La reine

Sa Majesté la reine Elizabeth II
représentée par le gouverneur général

La Chambre des communes

Députés élus par les électeurs

Le Sénat

Sénateurs choisis par le
premier ministre et nommés
par le gouverneur général

Les assemblées législatives

- Des assemblées législatives dirigent chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux.
- Elles sont responsables d'adopter les lois de leur province ou de leur territoire.
- Selon la province ou le territoire, les personnes élues à une assemblée législative se nomment comme suit :
 - membres de l'Assemblée législative;
 - membres de l'Assemblée nationale;
 - députés provinciaux;
 - députés à la Chambre d'assemblée.

Les administrations municipales

- Les administrations municipales sont dirigées par un conseil qui comprend :
 - le maire;
 - les conseillers municipaux.
- Le rôle d'un conseil municipal est d'adopter des lois, appelées règlements, concernant les affaires de sa collectivité.

3. Activités

3.1 Vocabulaire simplifié

1. Place les syllabes dans le bon ordre pour former des mots. Quel est le lien entre les mots formés dans chaque case?

le – ment – Par	pu – tés – dé
bre – Cham – des – mu – nes – com	teurs – na – sé
nat – Sé	

re – mai	ler – con – seil	vi – lec – col – ti – té
----------	------------------	--------------------------

2. Quels autres mots sont nouveaux pour toi? Trouve une définition simple de ces mots et présente-les au groupe.

3.2 Méli-mélo

Place les lettres dans le bon ordre pour former les mots manquants. Écris le paragraphe au complet dans ton cahier de travail ou tape-le à l'ordinateur.

L'(apoidtn) des lois

Lorsque le (gmovunnreeet) propose au (Plnemaet) d'adopter une (nllevuoe) loi, celle-ci s'appelle un (peorjt) de loi. Les (dtuééps) et les (stnuréaes) ont plusieurs occasions de (dtétrabe) chaque projet de loi à la (Cmbhae) des communes et au (Saént). Ils (vtnoet) ensuite pour ou contre ce projet de loi. Un projet de loi exige l'(arpaoipbotn) de la (mrojtiaté) des députés et des sénateurs. Une fois cette approbation donnée, le (gvnuueorur) général sanctionne le projet de loi, qui devient alors une (ilo).

3.3 Phrases à compléter

Complète les phrases ci-dessous à l'aide des mots ou des groupes de mots suivants.

- | | | | | |
|----|-------------|--------------------|---------------|-----------|
| 1. | députés | Sénat | communes | majorité |
| | loi | gouvernement | ou contre | sénateurs |
| | votent pour | gouverneur général | projet de loi | Parlement |

L'adoption des lois

- a) Le _____ propose au _____ l'adoption d'une nouvelle loi.
- b) Cette nouvelle loi se nomme un _____.
- c) Les _____ et les _____ débattent de chaque projet de loi à la Chambre des _____ et au _____.
- d) Ensuite, les députés et les sénateurs _____ ce projet de loi.
- e) Pour que le projet de _____ soit adopté, on exige la _____ des votes des députés et des sénateurs.
- f) Une fois approuvé, le _____ sanctionne le projet de loi qui, par la suite, devient une loi.

- | | | | | | |
|----|-----------------|----------|-------------|---------|------------|
| 2. | collectivité | dirigées | rôle | lois | règlements |
| | administrations | maire | conseillers | conseil | élus |

Les municipalités

- a) Les _____ municipales sont habituellement _____ par un _____ dont le _____ est d'adopter des _____, appelées _____, concernant les affaires de la _____.
- b) Le conseil municipal est formé d'un _____ et d'autres représentants _____, généralement nommés _____ municipaux.

3.4 Compréhension de textes

1. Réponds aux questions suivantes en formulant des phrases complètes. Écris tes réponses dans ton cahier de travail ou tape-les à l'ordinateur.

1. Combien y a-t-il d'ordres de gouvernement au Canada? Nomme-les.
2. Nomme deux responsabilités de chaque ordre de gouvernement.
3. Qui compose le Parlement?
4. Par qui les députés sont-ils élus?
5. Quel est le rôle d'un conseil municipal?
6. Comment appelle-t-on les personnes élues à une assemblée législative provinciale ou territoriale?
7. De quelle façon se tiennent les élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales?
8. Où siègent les députés fédéraux?

2. Connais-tu tes représentants élus?

(Les réponses pour le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux sont fournis. Une recherche doit être effectuée pour trouver les réponses aux autres questions.)

Le gouvernement fédéral

Nom du chef d'État – le gouverneur général, représentant la reine pour l'ensemble du Canada

Nom du chef du gouvernement – le premier ministre

Nom du parti au pouvoir

Nom du parti de l'opposition officielle

Nom du chef de l'opposition officielle

Nom des autres partis de l'opposition

Nom des chefs de ces autres partis

Nom de ta circonscription

Nom du représentant de ta circonscription (député)

Le gouvernement provincial (Ontario)

Nom du chef d'État – le lieutenant-gouverneur, représentant la reine dans ta province de résidence

Nom du parti provincial au pouvoir

Nom du chef du gouvernement – le premier ministre de ta province

Noms des partis de l'opposition et de leur chef, à l'échelle provinciale

Nom de ton représentant élu à l'Assemblée législative

Le gouvernement territorial

Nom du chef d'État – le commissaire de ton territoire

Nom du chef du gouvernement – le premier ministre de ton territoire

Nom de ton représentant territorial élu

L'administration municipale

Nom de ta municipalité

Nom du chef de l'administration municipale (maire ou préfet)

3.5 Associations

1. Associe chaque mot à sa définition. Transcris les mots dans ton cahier de travail ou à l'ordinateur.

- | | |
|--|--------------|
| a) Réunion de personnes dans un même lieu. | collectivité |
| b) Une personne qui a le droit de voter à une élection. | Parlement |
| c) Un groupe lié par des intérêts communs. | démocratie |
| d) Assurent l'exécution des lois. | assemblée |
| e) L'assemblée ou l'ensemble des assemblées exerçant le pouvoir législatif. | sanctionner |
| f) Un régime politique dans lequel le peuple élit ses représentants au gouvernement. | règlements |
| g) Une personne choisie par le premier ministre et nommée par le gouverneur général. | électeur |
| h) Apporter une consécration officielle. | député |
| i) Représentant élu d'une circonscription qui siège à la Chambre des communes. | sénateur |

2. **Insère les lettres manquantes à chaque mot.**
 (Les lettres qui figurent dans l'encadré ne peuvent être utilisées qu'une seule fois.)

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

S	O			N	S								
				O	I								
D	É			A	T								
M	U			I	C	I	P	A	L				
O	T	T	A		A								
		D	É		U	T	É	S					
S	É	N	A		E	U	R	S					
			P		R	T	I						
P	A	R	L	E		E	N	T					
						I	L	L	E				
R	E	I	N										
				O		D	R	E	S				
D	É	N	E	I		E	M	E	N	T			
			P	A		S							
			M	A		O	R	I	T	É			
C	O	M	M			N	E	S					
			I	N		E	N	D	I	E			
A	D	M	I	N	I		T	R	A	T	I	O	N
					C		A	M	B	R	E		
P	R	O	V	I	N	C	I	A	U				
								É	D	É	R	A	L
				A	D			P	T	E	R		
P	O	L	I	T	I			U	E				
								É	F	E	N	S	E

3. **Place chaque responsabilité sous le bon ordre de gouvernement.**
(N'oublie pas que les ordres de gouvernement se partagent parfois certaines responsabilités.)

autoroute
politique étrangère
éducation
service de police

citoyenneté
service d'incendie
défense nationale

déneigement
recyclage
soins de santé

Gouvernement fédéral

**Gouvernements
provinciaux et territoriaux**

**Administration municipale
(locale)**

3.6 Cryptogramme / Message caché

1. Remplace chaque nombre par sa lettre correspondante pour répondre à la question : *Quel est le rôle d'une assemblée législative?*

Clé du message codé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
A	B	C	D	E	G	H	I	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V

3	7	1	14	18	5

6	12	18	19	5	15	11	5	10	5	11	17

13	15	12	19	8	11	3	8	1	9

5	17

17	5	15	15	8	17	12	15	8	1	9

5	16	17

4	8	15	8	6	5

13	1	15

18	11	5

1	16	16	5	10	2	9	5	5

9	5	6	8	16	9	1	17	8	19	5

5	9	18	5

15	5	16	13	12	11	16	1	2	9	5

4

1	4	12	13	17	5	15

9	5	16

9	12	8	16

4	5

16	1

13	15	12	19	8	11	3	5

12	18

4	5

16	12	11

17	5	15	15	8	17	12	8	15	5

2. Suis les directives de 1 à 6. Les 11 mots qui restent formeront une phrase. Quelle est cette phrase?

1. Enlève les responsabilités du gouvernement fédéral.
2. Enlève les responsabilités des gouvernements provinciaux ou territoriaux.
3. Enlève les responsabilités des administrations municipales.
4. Enlève les membres d'un conseil municipal.
5. Enlève les différents titres de personnes élues à une assemblée provinciale.
6. Enlève les représentants élus à une assemblée fédérale.

citoyenneté	membres de l'Assemblée législative	les élections	service de police
fédérales	soins de santé	provinciales	maire
territoriales	députés provinciaux	déneigement	et
défense nationale	conseillers municipaux	municipales	éducation
se	membres de l'Assemblée nationale	service d'incendie	tiennent
députés à la Chambre d'assemblée	par	recyclage	scrutin
politique étrangère	autoroutes	secret	députés fédéraux

Phrase cachée :

3.7 Mot mystère

Trouve les mots ci-dessous dans la grille. Il restera 13 lettres qui formeront un mot. Quel est ce mot?

(Attention, les mots dans la grille n'auront pas d'accent.)

- | | | | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|---|-------------------------|
| A
ACTE | DEPUTES | I
INCENDIE | P
PARTI
PAYS
POLITIQUE
PREMIER
PROJET
PROVINCIAL | ROUTES |
| C
CHAMBRE
CITOYENNETÉ
COMMUNES | E
EDUCATION | L
LOI | S
SANTE
SENAT | |
| D
DÉFENSE
DÉMOCRATIE
DÉNEIGEMENT | F
FEDERAL | M
MINISTRE
MUNICIPAL | R
RECYCLAGE
REINE
RESPONSABILITES | T
TERRITORIAL |
| | G
GOUVERNEUR
GENERAL | O
ORDRES | | |

R	E	T	C	A	R	P	S	L	P	G	M	E		S	L	
E	I			E		E	A	R	O	N	I		E	C	A	
C	D	A	I	I	R	R	O	U	O	T	N	T	L	O	P	
Y	N	N	O	D	E	V	V	I	A	E	I	S	A	M	I	
C	E	L	R	D	I	E	T	R	T	L	S	Y	R	M	C	
L	C	O	E	N	R	A	C	E	I	R	T	A	E	U	I	
A	N	F	C	N	C	O	N	B			R	P	N	N	N	
G	I	I	E	U	M	N	A	L			E	E	E	E	U	
E	A	U	D	E	E	S	E	T	U	P	E	D	G	S	M	
L	R	E	D	Y	N	P	O	L	I	T	I	Q	U	E		
M				O	O	T	E	R	R	I	T	O	R	I	A	L
			T	P	C	H	A	M	B	R	E	I	M	E	R	P
E	I	S	R	O	U	T	E	S	T	E	J	O	R	P	N	
C	E	T	A	N	E	S		T	E	T	N	A	S			
R	D	E	N	E	I	G	E	M	E	N	T		A		I	
	R		D	E	F	E	N	S	E	I	T	R	A	P	E	

Mot mystère :

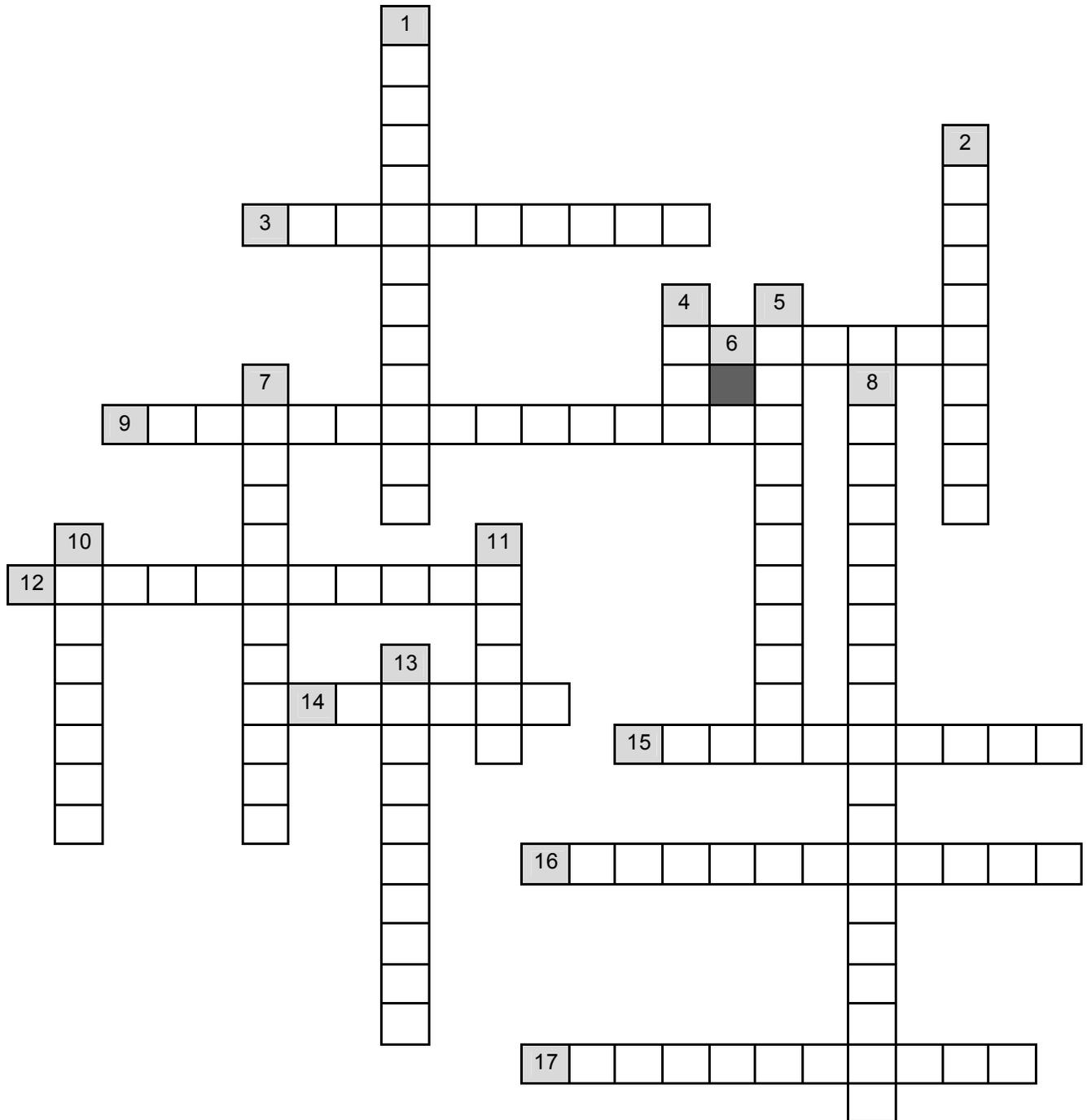
3.8 Vrai ou faux

Dresse un tableau de trois colonnes dans ton cahier de travail ou à l'ordinateur. Voici les titres des trois colonnes : Énoncés, Vrai, Faux. Écris ou tape les énoncés suivants et indique s'ils sont vrais ou faux.

Énoncés	Vrai	Faux
Il existe quatre ordres de gouvernement au Canada.		
Le Canada est une démocratie dotée d'un système de gouvernement parlementaire.		
Le gouverneur général représente le premier ministre.		
Les membres du Sénat sont appelés des députés.		
Le Parlement est composé de la reine, de la Chambre des communes et du Sénat.		
Chaque gouvernement provincial et territorial est dirigé par une assemblée législative élue.		
Les députés siègent à la Chambre des communes.		
Les administrations municipales s'occupent de l'éducation.		
Les élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales se tiennent par scrutin secret.		
Les membres du Sénat s'appellent les sénateurs.		

3.9 Mots croisés

Complète la grille à l'aide des indices fournis à la page suivante.
(Attention, les mots dans la grille n'auront pas d'accent.)



VERTICALEMENT

1. Les administrations municipales sont dirigées par un conseil qui s'occupe des affaires de la _____.
2. Les _____ sont choisis par le premier ministre et nommés par le gouverneur général.
4. Les députés et les sénateurs votent pour ou contre un projet de _____.
5. Le gouverneur général doit _____ un projet de loi pour qu'il devienne une loi.
7. Les élections fédérales, provinciales, territoriales et _____ se tiennent par scrutin secret.
8. Les députés siègent à la _____.
10. Le premier ministre est le chef du parti politique qui a fait élire le plus grand nombre de _____ à la Chambre des communes.
11. Les Canadiens doivent _____ leurs représentants par scrutin secret.
13. Chaque _____ législative adopte les lois de sa province ou de son territoire.

HORIZONTALEMENT

3. Les députés à la Chambre des communes sont élus par les _____.
6. Les membres du _____ sont appelés des sénateurs.
9. Les ordres de gouvernement sont les suivants : gouvernement fédéral, gouvernement provincial et territorial, et _____ municipale.
12. Le Canada est une _____ dotée d'un système de gouvernement parlementaire.
14. Le conseil municipal est formé d'un _____ et d'autres représentants élus.
15. Le _____ est composé de la reine, de la Chambre des communes et du Sénat.
16. Chaque gouvernement provincial et _____ est dirigé par une assemblée législative élue.
17. Les administrations municipales sont dirigées par un conseil qui adopte des lois appelées _____.

3.10 Choix multiples

Encerle la lettre qui correspond à la bonne réponse.

1. Les ordres de gouvernement sont :
 - a) fédéral, provincial et territorial, et municipal
 - b) fédéral et provincial
 - c) provincial et municipal

2. Le Parlement est composé de la reine, de la Chambre des communes et :
 - a) du premier ministre
 - b) du gouverneur général
 - c) du Sénat

3. Les sénateurs sont choisis par le premier ministre et nommés par :
 - a) un membre de l'Assemblée législative
 - b) le gouverneur général
 - c) la reine

4. Qui vote l'adoption des projets de loi?
 - a) les citoyens canadiens
 - b) les sénateurs et les députés
 - c) le premier ministre

5. Nomme une des responsabilités que se partagent les trois ordres de gouvernement :
 - a) la défense nationale
 - b) les soins de santé
 - c) le service de police

7. Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont dirigés par :
 - a) une assemblée législative
 - b) des sénateurs
 - c) la reine

8. Le conseil municipal est composé :
 - a) de députés
 - b) de membres de l'assemblée législative
 - c) d'un maire et de conseillers

3.11 Grammaire

Conjugué les verbes entre parenthèses au futur simple de l'indicatif.

Le temps d'un verbe permet de situer l'action dans le temps, soit au passé, au présent ou au futur.

Le verbe est au futur quand il exprime une action qui aura lieu après le moment où l'on parle : plus tard, demain, la semaine prochaine, à l'avenir.

1. Les élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales (se tenir) par scrutin secret mais les règles (différer) selon l'ordre de gouvernement.
2. Le gouvernement fédéral (s'occuper) principalement des questions qui (toucher) l'ensemble du pays.
3. Les gouvernements provinciaux et territoriaux se (charger) de l'éducation, des soins de santé et des routes.
4. Ils (partager) des responsabilités avec le gouvernement fédéral.
5. Les administrations municipales (s'occuper) du service d'incendie et du déneigement.
6. Le Parlement (être) composé de la reine, de la Chambre des communes et du Sénat.
7. Les Canadiens (élire) des représentants, c'est-à-dire des députés qui (siéger) à la Chambre des communes.
8. Le premier ministre (être) le chef du parti politique qui (avoir) le plus grand nombre de députés élus à la Chambre des communes.
9. Les sénateurs et les députés (voter) pour ou contre un projet de loi.
10. Une fois le projet de loi adopté par les députés et les sénateurs, le gouverneur général (sanctionner) le projet de loi, qui (devenir) alors une loi.